



ASSOCIATION ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE (E.P.E.)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025**

**Association ECOLE DES PARENTS ET
EDUCATEURS**

48, Rue Raphaël
13008 MARSEILLE

Marseille, le 4 mai 2026

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**ASSEMBLEE GENERALE DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ECOLE DES PARENTS ET EDUCATEURS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels
- la méthode de présentation des comptes relatifs à l'évaluation des contributions volontaires en nature présentée en pied du compte résultat.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Marseille, le 4 mai 2026

Votre Commissaire aux Comptes

La société CO.PHO.TRI

Représentée par :

Cédric BARBEROUX

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Cédric Barberoux', written over a light blue rectangular background.

**COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	5 125	5 125		266
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	74 751	48 651	26 099	21 733
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 800		4 800	4 800
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	84 676	53 776	30 899	26 799
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	158 686		158 686	118 421
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	97 626		97 626	93 896
Charges constatées d'avance	1 058		1 058	
Valeurs mobilières de placement	40 000		40 000	
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	229 550		229 550	240 677
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	526 920		526 920	452 994
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	611 595	53 776	557 819	479 793

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 420	1 420
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	193 784	193 784
Autres réserves		
Report à nouveau	42 794	-20 110
Excédent ou déficit de l'exercice	36 882	62 904
Situation nette	274 879	237 998
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	274 879	237 998
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison II		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	60 048	42 085
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	60 048	42 085
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	69 506	79 130
TOTAL DES PROVISIONS IV	69 506	79 130
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 393	20 958
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	124 598	99 523
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	10 395	100
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	153 385	120 581
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif VI		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	557 819	479 793

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		200
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	827 771	628 075
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	288 722	292 429
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	45 703	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	42 085	52 878
Autres produits	3 241	708
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 207 521	974 290
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	404 028	274 494
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	24 950	20 918
Salaires	474 225	396 162
Cotisations sociales	163 361	126 395
Dotations aux amortissement et dépréciations	7 505	6 405
Dotations aux provisions	36 079	4 167
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	60 048	42 085
Autres charges	3 228	4 211
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 173 425	874 837
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	34 095	99 454
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 786	1 946
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	2 786	1 946

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		150
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		150
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	2 786	1 796
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	36 882	101 250
Produits exceptionnels V		9 579
Charges exceptionnelles VI		47 926
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-38 346
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 210 307	985 816
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	1 173 425	922 912
EXCÉDENT OU DÉFICIT	36 882	62 904

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	4 400	4 400
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4 400	4 400
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	4 400	4 400
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4 400	4 400

COMPTES ANNUELS

2025

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Présentation Association

Fondée en 1970, l'Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches-du-Rhône aide les membres du groupe familial à développer leurs ressources personnelles, leurs capacités d'analyse, leurs connaissances afin que chacun puisse devenir acteur de sa propre vie, elle prend en compte la dynamique des générations ainsi que le contexte culturel, économique et social dans lequel ils évoluent. De donner les moyens aux personnes, aux organismes publics et privés engagés dans la relation éducative, d'acquérir une meilleure connaissance de l'enfant, des jeunes et des réalités du groupe familial.

Lieu d'information, de réflexion, de dialogue sur tous les sujets qui touchent à la relation avec l'enfant et l'adolescent, l'association a pour objet l'aide et l'accompagnement des membres du groupe familial dans une perspective généraliste de soutien à la fonction parentale, de prévention et de coéducation.

Objet

Le but de l'association est :

- d'aider les membres du groupe familial à développer leurs ressources personnelles, leurs capacités d'analyse, leurs connaissances afin que chacun puisse devenir acteur de sa propre vie, elle prend en compte la dynamique des générations ainsi que le contexte culturel, économique et social dans lequel ils évoluent.
- de donner les moyens aux personnes, aux organismes publics et privés engagés dans la relation éducative, d'acquérir une meilleure connaissance de l'enfant, des jeunes et des réalités du groupe familial.

Programme des activités

L'Ecole des Parents et des Educateurs des Bouches-du-Rhône accueille et rencontre des adultes, des parents, des enfants, des adolescents, des couples, des familles et des professionnels des secteurs éducatif, sanitaire et social dans la singularité de leur histoire et de leur pratique dans le cadre de ses actions de :

- Formations (formation continue pour les professionnels des secteurs éducatif, sanitaire et social)
- Animations (rencontres thématiques auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes)
- Consultations (éducatives et psychologiques pour parents, adultes, enfants et adolescents)
- Médiation familiale (processus de construction ou de reconstruction du lien familial)
- Visites médiatisées en présence d'un tiers
- Espace rencontre parents/enfants

Moyens humains

1 Directeur, 1 Comptable, 1 Secrétaire administrative, 2 Médiatrices familiale, 1 Conseillère Conjugale et Familial, 2 Coordinatrices de projet, 1 Responsable formation, 1 Coordinatrice Psychologue clinicienne, 1 Psychologues cliniciens, 1 Educatrice spécialisée, 1 assistant, 1 chargé de mission formation, 1 Femme de ménage et 2 apprenties en alternance.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 557 819 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 36 882 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances comprennent des soldes de subventions à recevoir pour un montant total de 92 357€.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Provision pour risques et charges

Les provision pour charges au passif du bilan comprennent notamment une provision pour gros entretien d'un montant de 12 000 euros. Aucun travaux n'a été effectué sur l'exercice. Ainsi qu'une nouvelle provision de 40 199,50€ suite à l'agrandissement des locaux.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision. Celle-ci a été constituée pour la 1ère fois en 2017. Elle concerne 4 salariés dont le montant des indemnités est significatif.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 26 930 euros.
Elle s'élevait à 12 164€ en 2020, à 15 745 € en 2021, à 19 205 € en 2022, à 22 763€ en 2023.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 42 085€.

Emprunts

Le montant des emprunts remboursés en cours d'exercice s'élève à 1 644 euros.
L'emprunt est totalement remboursé.

Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite des locaux d'Arles par le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône. Cette mise à disposition a été évaluée à 4 400 euros en 2024.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Changement de méthode comptable

Application du règlement ANC n° 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société a procédé à un changement de méthode comptable résultant de la première application du règlement n° 2022-06 de l'Autorité des normes comptables relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement a notamment conduit à la suppression de la technique du transfert de charges et à une nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Les comptes de transfert de charges sont ainsi retirés de la liste du plan de comptes et les postes « Transferts de charges » figurant dans les modèles de compte de résultat sont supprimés.

La nouvelle définition proposée par l'Autorité des normes comptables pour le résultat exceptionnel repose sur une base conceptuelle (événement majeur et inhabituel) à laquelle s'ajoutent des éléments limitativement énumérés qu'il convient d'intégrer (écritures comptables d'origine purement fiscales, changement de méthode et correction d'erreur).

Ce changement de méthode a été appliqué uniquement aux opérations postérieures à la date de première application, sans retraitement des exercices antérieurs.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 125		
TOTAL	5 125		
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers	17 756		
- De transport	9 900		
Matériel :			
- De bureau et informatique, mobilier	35 488		11 606
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL	63 144		11 606
Participations évaluées par mise en équivalence			
- Participations			
Autres :			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 800		
TOTAL	4 800		
TOTAL GÉNÉRAL	73 069		11 606

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			5 125	
TOTAL			5 125	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencts et aménagt. const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencts et aménagt. divers			17 756	
- De transport			9 900	
Matériel :				
- De bureau et informatique, mobilier			47 094	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL			74 751	
Participations évaluées par mise en équivalence				
- Participations				
Autres :				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 800	
TOTAL			4 800	
TOTAL GÉNÉRAL			84 676	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 859	266		5 125
TOTAL	4 859	266		5 125
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 410	1 776		7 185
Matériel de transport	9 900			9 900
Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 102	5 464		31 566
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	41 412	7 240		48 651
TOTAL GÉNÉRAL	46 271	7 505		53 776

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	4 800		4 800
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	158 686	158 686	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	906	906	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	96 720	96 720	
Charges constatées d'avance	1 058	1 058	
TOTAL	262 170	257 370	4 800

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Fournisseurs et comptes rattachés	18 393	18 393		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	52 835	52 835		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 500	57 500		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	14 263	14 263		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	10 395	10 395		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	153 385	153 385		

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations	26 930	5 019	31 949	
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions	52 200		52 200	
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		69 506		69 506
TOTAL II	79 130	74 525	84 149	69 506

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	79 130	74 525	84 149	69 506
- D'exploitation		36 079	45 703	
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 870	3 604
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	74 240	56 897
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	78 110	60 501

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2025	31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	27 074	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		1 029
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	27 074	1 029

Variation des fonds propres art.431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	1 420				1 420
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	193 784				193 784
Report à nouveau	-20 110		62 904		42 794
Excédent ou déficit de l'exercice	62 904				36 882
Situation nette	237 998		62 904		274 879
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	237 998		62 904		274 879

Commentaires : néant

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Actions 2024	42 085		42 085				
Actions 2025					60 048	60 048	
TOTAL	42 085		42 085		60 048	60 048	
(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif							
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts							

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
TOTAL		

Commentaires : néant

Transferts de charges

Nature des transferts de charges	Montant
TOTAL	

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	6	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	9	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	15	

Commentaires : néant